

Français II b

UE 45

Enseignant(s) responsable de l'UE : Maria Araceli MONTILLA RUBIANO

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	NPU22FRAIIA
Nombre de crédits ECTS	4 (facteur de pondération)
Volume horaire	30 h (Q1 0 / Q2 30)
Période de l'année	Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	—
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequis	Néant
UE corequis	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
NP22SICFB Français 2 B	30	4	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE01** HE. 1. concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
- **HE03** HE. 3. développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- **HE06** HE. 6. entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et savoir transposer ce savoir au profit des élèves de l'école primaire
- **HE07** HE. 7. communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

Autres connaissances ou compétences prérequis

Français 2 B

Contenus UE14

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Français 2 B

Objectifs

En adéquation avec les programmes d'études de l'enseignement fondamental le FRALA et le document d'accompagnement du référentiel du tronc commun - Discours grammatical, amener l'étudiant.e à :

- s'approprier les dispositifs didactiques nécessaires à l'enseignement de la grammaire et de l'orthographe à l'école primaire.

- approfondir ses compétences métalinguistiques et réflexives.
- s'approprier une méthodologie d'évaluation de l'écrit en adéquation avec les attendus des programmes d'études et le FRALA

Contenu

- Savoirs langagiers et didactique spécifique (savoirs grammaticaux)
- Savoirs langagiers et didactique spécifique (savoirs orthographiques et linguistiques : morphème – lexème – phonème – graphème – complexité de l'orthographe française)
- Evaluation de l'écrit

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Français 2 B

- Cours magistraux et séances d'exercices
- Travaux pratiques
- Mises en situation

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Français 2 B

- Concevoir des dispositifs didactiques permettant aux apprenants de se représenter la langue comme objet d'apprentissage en elle-même et pour elle-même et de développer leurs compétences métalinguistiques et réflexives (conception des étapes méthodologiques en adéquation avec l'analyse de contenus)
- Corriger un texte d'enfant en s'appuyant sur une grille d'évaluation
- Concevoir des grilles d'évaluation de l'écrit

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
NP23SICFB : Syllabus et documents divers (supports de travail- articles scientifiques)	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Français 2 B : Syllabus et documents divers (supports de travail- articles scientifiques)	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Juin

Ensemble de l'UE

Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
--------------	-------	--	---------------------------------

Durée de l'examen **3 heures** - Horaire examen comprend le temps pour aménagements raisonnables

Août

Ensemble de l'UE

Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
--------------	-------	--	---------------------------------

Durée de l'examen **3 heures** - Horaire examen comprend le temps pour aménagements raisonnables